

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 19/01/1972 délégation de signature.

n° 19/01/1972

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 janvier 1972

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro

25 février 1972

### VISAS

Le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outremer et le ministre des transports.

**Vu** l'arrêté du 25 août 1969 donnant délégation permanente aux représentants du Gouvernement dans les territoires d'outre-mer à l'effet de signer les marchés en matière d'aviation civile d'intérêt général.

### TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Les plafonds inscrits à l'article 1er de l'arrêté du 25 août 1969 susvisé sont respectivement portés à 300.000 et 3.000 F.

**Le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, PIERRE MESSMER. Le ministre des transports, JEAN CHAMANT.**